



# L'écho remaudiérois

Information municipale - Janvier 2019



La municipalité vous souhaite une bonne année et vous convie aux vœux du Maire le dimanche 27 janvier à 11h, salle des loisirs.



Site web

Mail

Localisation

Bibliothèque

Pôle médical

Météo

## Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson - 44430 LA REMAUDIÈRE  
Tél. 02.40.33.72.30 - [www.laremaudiere.fr](http://www.laremaudiere.fr)

## Horaires d'ouverture

Mardi	9h - 12h30	15h - 19h
Mercredi & jeudi	9h - 12h30	
Vendredi	9h - 12h30	14h - 17h





## Les écoliers décorent le sapin de Noël

### EDITO

#### Fable de José, René et la petite souris

René propose à José d'aller au Téléthon de leur commune « La Remaudière ».

José et René sont très curieux, ils sont actifs dans des associations mais ils ne font pas partie des acteurs de l'organisation.

José, dit : « il pleut, il n'y aura sûrement personne ! » mais René lui dit : « Tu sais José, il pleut sur nos têtes mais pas dans nos cœurs, nous avons chacun un sou, allons participer ! »

Sur ses mots et avec leur courage, ils sont allés ! Et là, une grande surprise.

Il y avait des enfants, des familles, des commerçants et des artisans, des anciens mais aussi des acteurs d'autres communes.

José dit à René : « Regarde, Il y a Bernard ? » Bernard ? Dit René : « Bah, pourquoi ? il est là, lui ? » Allons lui demander.

« BERNARD ! Pourquoi tu es là ? » AH Bonjour José et René, et bien comme vous aujourd'hui, je suis venu en 2017, j'étais curieux et j'avais un sou.

J'ai découvert que : « Le jour du TELETHON, pas de jugement, pas de divergence donc pour cette raison, j'ai voulu pour une fois dans l'année être acteur de ce jour pour les personnes dans le besoin. »

Les trois compères ont fait leurs « DON » avec un bon verre de Vin Chaud, et José et René pour la première fois ont fait le « DON » de participer par leur présence.

Moralité, le « DON » est un instant de partage entre personnes pour des personnes.

La petite Souris qui a tout entendu et tout vu, sait déjà que pour 2019, Bernard, José et René viendront ensemble car ils ont compris qu'il n'y pas de jugement le jour du TELETHON.

La petite souris



Sous un beau soleil, tous les enfants sont venus accrocher leur boule de Noël dans le sapin. Un agréable moment partagé autour d'un chocolat chaud.

Merci à tous les enfants pour leur créativité, à l'équipe enseignante et aux bénévoles.

## AGENDA des manifestations

- **Mardi 15 janvier**  
10h30 - La Remaudière  
Assemblée Générale Club de l'amitié  
Bar associatif
- **Mercredi 23 janvier**  
De 14h30 à 17h30 - La Remaudière  
Ludothèque  
Bibliothèque municipale
- **Vendredi 25 janvier**  
20h - Saint Julien de Concelles  
Atelier danse et relaxation  
Centre socio-culturel - Loire Divatte
- **Dimanche 27 janvier**  
11h - La Remaudière  
Cérémonie des vœux à la population  
Salle des loisirs



## DEMANDE DE PARUTION

**Vous avez jusqu'au 10 janvier 2019 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de février à : [communication@laremaudiere.fr](mailto:communication@laremaudiere.fr)**

Nous vous informons que passé ce délai nous ne pourrions plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions  
Nous vous remercions pour votre compréhension.

## DES TRAVAUX à la Remaudière

Des travaux ont été effectués récemment :

- Rénovation de l'éclairage public pour plus de confort et d'économie d'énergie
- Pose de coussins berlinois pour la sécurité de tous
- Les travaux de rénovation de la bibliothèque sont en cours et d'autres sont en préparation...



## Naissances 2018

RENAUDINEAU Ayden  
568, La Grande Giraudière  
Né le 21 janvier

LELORE Hugo  
108, La Minaudière  
Né le 24 juin

MOREAU Anselme  
9, rue d'Anjou  
Né le 28 janvier

SIMON Lemmy  
103, Le Moulin de Sainte Catherine  
Né le 14 juillet

CHILIAN Rebecca  
La Petite Giraudière  
Née le 15 février

DOMMANGEAU Clément  
213, L'Enaudière  
Né le 26 juillet

ROUSSEL Lola  
3, rue du Soleil Levant  
Née le 26 mars

CHAUVIRÉ Roméo  
92, Le Pré Bourneau  
Né le 7 août

LEPAGE Mila  
14, La Harassière  
Née le 27 mars

LAFAILLE Victoria et Adam  
132, La Grande Giraudière  
Nés le 23 septembre

CHIRON Léo  
248, La Chapelle aux Moines  
Né le 14 juin

SOARES Julien  
36 ter rue Anne de Bretagne  
Né le 26 septembre

## URBANISME

Demandes déposées  
en Mairie

### Déclarations préalables

M.PELTIER Allen  
2, rue des Forsythias  
- Réhaussement bâtiment existant  
- Bardage murs extérieurs  
- Charpente et couverture  
Les Moussières

### Permis de construire

M.MAINGUY Marc  
2b La Vicairerie/Landemont  
(ORÉE D'ANJOU)  
- Réhabilitation  
d'un ensemble bâti  
823, La Brevère

Mme ROUILLARD Angélique  
56, rue Olivier de Clisson  
Agrandissement + modification  
façade + fermeture préau

## RECENSEMENT obligatoire

Les jeunes nés en janvier 2003 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).



## Etat civil Décès

Mme Préhaudeau Marie  
épouse Toublanc  
252, La Branlotière  
Le 9 décembre 2018



## CONSEIL MUNICIPAL compte rendu

### 1- Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2018

Le procès-verbal du Conseil municipal du 27 septembre 2018 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Il est approuvé à l'unanimité

### 2- Avenir de la salle multi-culturelle

La mise en vente de cet équipement est une possible alternative. Préalablement, des études techniques et financières nécessitent d'être réalisées.

Après en avoir délibéré à main levée, à 12 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les études nécessaires

### 3- Approbation d'un fonds de concours accordé par la CCSL pour la bibliothèque municipale

Par délibérations du 26 septembre 2018, la Communauté de Communes Sèvre et Loire accorde à la commune un fond de concours de 45 000 € pour la rénovation et l'extension de la bibliothèque ;

Considérant qu'il est envisagé que la bibliothèque intègre le réseau intercommunal de lecture publique géré par la CCSL,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour le versement de ce fonds de concours ;

- **DIT** que le reste à charge pour ce projet est de 93 514 € et que la part communale est de 48 514 € après déduction du fonds de concours

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

### 4- Approbation d'un fonds de concours accordé par la CCSL pour l'extension du cimetière

Par délibérations du 26 septembre 2018, la Communauté de Communes Sèvre et Loire accorde à la commune un fond de concours de 55 000 € pour l'extension du cimetière et l'aménagement de la rue René-Guy Cadou ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour le versement de ce fonds de concours ;

- **DIT** que le reste à charge pour ce projet est de 130 965 € et que la part communale est de 75 965 € après déduction du fonds de concours

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 5- Correction d'erreur matérielle délibération de participation aux frais de restauration scolaire de l'Ecole St Michel

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier la délibération DCM2018-09-35 relative à l'aide de la commune pour la restauration scolaire

- **MODIFIE** la date exécutoire de la délibération au 3 septembre 2018

### 6- Présentation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2017, est présenté et mis en ligne sur le site de la commune.

Il convient de préciser que pour la deuxième année consécutive, la mutualisation des moyens et des économies d'échelle permettent de diminuer le tarif de vente d'eau aux particuliers tout en répondant aux besoins d'investissements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'eau public d'eau potable

### 7- Groupement de commandes Voirie et réseaux

Un travail de coopération entre tous les services techniques de la CCSL a permis de mettre en évidence que les besoins en matière de travaux de voirie et de réseaux ainsi que pour la signalétique sont semblables.

Cette dynamique montre bien que des économies d'échelles sont réalisables.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** :

- **D'ADHÉRER** au groupement de commande pour les travaux de voirie, de réseaux et de signalétique

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,

### 8- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de gaz naturel

La Commune est desservie en gaz naturel et perçoit à ce titre une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPLIQUE** le tarif maximum pour l'année 2018 soit : 158 €

## 9- Modification du tableau des effectifs : création de poste

Madame le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent de maîtrise à temps complet, en raison du recrutement d'un agent polyvalent des services techniques Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **CREE** un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1er décembre 2018 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder au recrutement et à la nomination correspondante afin de pourvoir l'emploi prévu dans le cadre susvisé ;
- **MODIFIE ET APPROUVE** le tableau des effectifs en conséquence à compter du 1er décembre 2018 ;

## 10- Prévoyance complémentaire : adhésion au contrat collectif et participation de la commune

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de faire adhérer la commune de la Remaudière à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale.
- **DIT** que la cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base, le NBI et le RIFSEEP
- **DECIDE** que la participation financière mensuelle de la commune par agent sera de 10 € bruts pour un agent à temps complet.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

## 11- Questions diverses

L'éclairage public par LED a récemment été modifié afin de le mettre aux normes en vigueur. Les retours sont très positifs.

Le téléthon aura lieu le 8 décembre prochain de 10h à 17h. De nombreuses animations sont prévues : parcours sportifs, marché des créateurs, exposition de voitures

Les illuminations de Noël seront installées très prochainement. Le sapin sera décoré par les enfants de l'école.



The poster for the 2019 population census features two headshots of census agents on the left. On the right, there is a colorful illustration of a village scene with houses, trees, a pond, and people. The text on the poster includes the French Republic logo, the word 'RECENSEMENT' in large orange letters, 'de la population 2019', the website 'www.le-recensement-et-moi.fr', and the dates 'LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019'. Below the dates, it says 'SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS' and 'Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr'.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âge, professions exercées, transports utilisés etc... Il apporte également des informations sur le nombre et les conditions de logement. Ces données permettent de définir les politiques publiques nationales, d'établir la contribution de l'Etat au budget des communes, de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation, de définir le nombre d'élus au conseil municipal...

### Concernant la commune de LA REMAUDIÈRE, le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019

Pour cela, 2 agents recenseurs, recrutés par la commune, se présenteront à votre domicile pour vous expliquer la procédure à suivre.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Ils seront munis d'une carte tricolore avec photo, signée par Madame Le Maire.

Il s'agit de Mme Lebouteiller Béatrice et M. Moreau Louis : (photos)





## TÉLÉTHON, retour sur la deuxième édition

Le Centre communal d'action sociale remercie tous les participants qui se sont investis et qui ont permis la réalisation de cet événement, placé sous le signe de la solidarité grâce à la générosité de tous.

Un grand merci particulièrement à nos entreprises de la Remaudière qui cette année ont été actrices du TELETHON 2018 : L'Atelier du Crocodile (Taille de Pierre), Distillerie BARON (collecte et transformation des lies de vin et les marcs de raisin), TAB (Terrassement Aménagement Bricolage), JR Compétition (Préparateur voiture de courses), Monsieur ROUSSEAU – exposant voiture, l'Atelier MECA (Mécanique auto toutes marques) Monsieur JACQUIN et FILS – exposant voiture et scoot, ECLA (Dératisation Désinfection Génie Ecologie) PAV SIMON (Spécialiste des composites) Monsieur SIMON, Maréchal Ferrant Mr LELORE et Amandine – Ballade poney et l'entreprise STEFF de Carquefou.

Un grand merci aussi à nos créateurs, nos collectionneurs, nos compétiteurs, nos danseurs, nos cuisiniers, nos associations, les citoyens et citoyennes du secteur et de la commune, les commerçants de Drain, Saint Laurent des Autels, Le Landreau, La Chapelle Basse Mer, Le Loroux Bottereau, Vallet et le service développement local du département. Pour cette seconde édition, grâce aux différentes actions qui ont été menées, 2192 € ont été collectés au bénéfice du Téléthon.

Nous pouvons être tous satisfaits, le « donnant-donnant » a été un mouvement collectif sur notre commune pour ce projet et chacun doit s'enrichir de cette journée.

Merci pour avoir participé à cet élan de solidarités à cette seconde édition du téléthon sur notre commune, objectifs et records réalisés.

L'AFM-Téléthon rassemble des familles déterminées à vaincre la maladie et soutient la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies rares.

Carine GUINEHUT, adjointe aux affaires sociales et à la communication... et la Petite Souris

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR



**Les Gagnants**

**Du**

**DEFI L « ALPAGA »**



Durant toute la journée du téléthon, 4 animateurs du T.G.Vallet Lutte se sont déplacés afin d'initier les jeunes à cette discipline de manière ludique.

De plus, nous étions munis d'un gilet et de bracelets lestés qui ont permis aux enfants de mieux comprendre le poids que représentent certaines maladies qui altèrent la capacité de mouvements des personnes touchées. Ces contraintes dont le poids variait en fonction de la morphologie de l'enfant représentaient un vrai handicap lorsqu'il s'agissait de franchir un parcours d'obstacles modifié tout au long de la journée.

Un fil rouge a eu lieu à 12h, 14h et 16h : Il s'agissait d'un défi basé sur l'exercice de gainage afin de voir et repousser les limites physiques et psychologiques de chacun. Objectif : faire le meilleur temps de la journée.

Résultats du fil rouge :

- 1ère - Jade CHEVALIER - 23mn32
- 2ème - Eliot THOBY - 23mn30
- 3ème - Malo GABORIAU - 9mn10

Tous 3 ont fait d'excellents scores qui ont impressionnés leurs camarades, leurs familles ainsi que le cadre technique présent.

Le club souhaite rappeler que la Lutte est accessible à tout un chacun et qu'il est possible de venir tester la discipline lors d'un entraînement.



L'antenne de la Remaudière accueille les enfants tous les mardis de 17h à 18h à la salle des loisirs alors n'hésitez pas à venir essayer.

# AGENDA des manifestations 2019

## Mars

- 16 - Pot au feu - le bar entre amis
- 30 - Concours de belote - Club de l'amitié

## Avril

- 14 - Marche (St Julien de Concelles)  
Don du sang
- 27 - Tournoi de palets-APEL

## Mai

- 05 - Vide Grenier - Comité des fêtes
- 08 - Marche des saveurs - Chemin de traverse

## Juin

- 22 - Fête de la musique - Municipalité et associations
- 29 - Kermesse-APEL

## Août

- 31 - Soirée moules frites - le bar entre amis

## Septembre

- 14 - Concours de pétanque - Comité des fêtes

## Octobre

- 20 - Rando des châtaignes - Chemin de traverse
- 26 - Concours de belote - Club de l'amitié
- 31 - Animation d'halloween - Comité des fêtes

## Novembre

- 11 - Armistice (Le Landreau) - UNC-AFN
- 16 - Soirée choucroute - Don du sang
- 23 - Les fouées - le bar entre amis

# LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE recrute

Un agent technique polyvalent  
à temps complet

## Descriptif des missions

Sous la direction du responsable des services techniques, l'agent technique aura pour missions d'assurer la prise en charge et la réalisation des demandes d'interventions dans les conditions requises de qualité et de sécurité, dans les secteurs suivants :

- Patrimoine Bâti
  - Procéder à un état des lieux régulier des bâtiments et équipements, diagnostiquer les dysfonctionnements et assurer leur remise en état
  - Effectuer les travaux de maintenance courante dans différents corps d'état
  - Participer à des travaux de petite rénovation (peinture, menuiserie, plomberie...)
  - Entretien du matériel affecté au service

- Voirie et propreté
  - Entretien et nettoyer les espaces publics: voirie, trottoirs, fossés
  - Participer aux travaux de VRD : nettoyer les caniveaux, fossés et regards d'assainissement et eau pluviale, appliquer les produits bitumeux
  - Desherbage manuel et thermique

- Participation ponctuelle à des travaux d'espaces verts

## Compétences pratiques

- Connaissance générale des différents corps de métiers du bâtiment et aptitude au bricolage
- Expérience en dépannage en menuiserie, plomberie et électricité
- Habilitations électriques seraient un plus
- Conduites d'engins (tondeuse autotractée, mini pelle, nacelle)

## Qualités professionnelles

- Réactivité, autonomie, prise d'initiatives et disponibilités
- Aptitude à la polyvalence et au travail d'équipe
- Titulaire du permis B
- Le CACES serait un plus

Les candidatures sont à adresser à Madame le Maire

Mairie de la Remaudière, 22 rue Olivier de Clisson la Remaudière

Pour tout complément d'information,  
M. THEBAUD, directeur général des services au  
02.40.33.72.30.

## LUDOTHÈQUE

La ludothèque sera présente  
le 23 Janvier  
de 14h30 à 17h30  
à la bibliothèque.



## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Notre assemblée générale aura lieu le 15 janvier à 10h30 au bar associatif. Elle sera précédée d'un pot au feu. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents dans notre club.

Nos rencontres se font les mardis semaines impaires où jeux, marche et bonne humeur sont au rendez-vous ainsi que dans l'année des rencontres inter club, sorties, voyages, vacances etc...

Nous adhérons à générations mouvements ce qui nous donnent quelques avantages, alors pourquoi ne pas venir nous rejoindre !

Contact  
BONIN Monique tél: 02 72 00 29 70



## ESCAL'LOISIRS

"L'équipe d'animation et le Bureau d'Escal Loisirs vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année. Après une année 2018 mouvementée et pleines de changements (départ de certains membres de l'équipe, recentrage de l'activité sur Le Landreau, etc..), l'année 2019 s'annonce comme une année de reconstruction: Une nouvelle équipe encadrante, de nouveaux projets... pour le bonheur de vos enfants.

Nous serons heureux de vous accueillir **le 12/02/2019 pour une porte ouverte au pôle enfance du Landreau à partir de 17h, et jusqu'au bout de la veillée à 21h30.** Les enfants, les animateurs et le bureau seront heureux de vous faire découvrir le nouveau centre de Loisirs, et pour répondre à vos questions.

Stéphanie et toute son équipe attendent vos enfants "Pour de nouvelles expérimentations" dès les vacances de février. Déjà nous travaillons sur les vacances de printemps mais surtout sur la période estivale et son camps, nous vous en dirons plus en février...

A très vite au centre de loisirs ou sur  
[www.facebook.com/escalloisirscentredeloisirs/](http://www.facebook.com/escalloisirscentredeloisirs/)



L'atelier « DANSE ET RELAXATION » commence par diverses propositions permettant de se détendre, de se relier à soi. Anne incite à l'exploration corporelle, à la qualité de présence aux autres, au ressenti de la musique, à l'expression du mouvement dansé à travers des univers musicaux variés. La séance se termine par une relaxation.

La prochaine séance se déroulera le : **VENDREDI 25 JANVIER 2019 à 20h** au Centre Socio Culturel Loire Divatte à St Julien de Concelles. Inscription (avant le jeudi midi 24 janvier)

Information et tarif sur le site de Danse Divatte  
06 67 71 54 73 ou [dansedivatte@free.fr](mailto:dansedivatte@free.fr)





## MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS

Visites d'entreprises



La Mission Locale du Vignoble Nantais organise désormais des visites d'entreprises tout le long de l'année sur le territoire du Vignoble Nantais !

Pour découvrir le milieu de l'entreprise et se faire une idée concrète d'un métier ou d'un poste de travail, rien ne vaut le témoignage d'un professionnel, une visite d'atelier ou encore une mise en situation réelle de travail !

**Les visites METIERS REALITES** consisteront à rencontrer 3 entreprises sur une seule journée. Pour se faire une idée concrète d'un métier ou d'un poste de travail, rien ne vaut le témoignage d'un professionnel, une visite d'atelier ou encore une mise en situation réelle de travail.

Calendrier et infos sur le site [missionlocalevignoblenantais.fr](http://missionlocalevignoblenantais.fr)

## Centre Socio-culturel Loire Divatte

### PARENTS, VOUS VIVEZ OU AVEZ VECU UNE SEPARATION ?

La CAF de Loire-Atlantique et ses partenaires vous proposent un temps d'échange mensuel, animé par des professionnels.

Les séances se déroulent en alternance le samedi matin et le mercredi soir. La participation au groupe est libre, gratuite et anonyme.

Calendrier :

- Les samedis, de 10h à 12h : 19 janvier, 9 mars et 11 mai 2019.
- Les mercredis, de 19h à 21h : 6 février, 3 avril et 5 juin 2019.

Lieu : Centre Mathilde Sauvion – 7 rue Clément Guilbaud – 44330 Mouzillon.

Inscription aux temps d'échanges mensuels :

- [Polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr](mailto:Polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr) (nom, prénom, adresse, téléphone, date de la séance) ou au 02 53 55 17 02 (du lundi au vendredi – de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h)

### STAGE DE POTERIE POUR LES 6/10 ANS

Du lundi 11 au mercredi 13 février 2019, de 10h30 à 12h

Les enfants pourront fabriquer un petit personnage à base de colombins et de plaques. Il pourra recevoir une plante en guise de chapeau.

Tarif en fonction du quotient familial avec un coefficient multiplicateur de 0,036 (QF minimum : 150 € - QF maximum : 1 330 €)

- Exemple avec un Q.F. de 150 € : 5,40 € + 6 € d'adhésion,
- Exemple avec un Q.F. de 1 330 € : 47,88 € + 6 € d'adhésion.

Inscription du mardi 8 janvier au samedi 2 février 2019.

Pour plus d'informations

[www.csc-loiredivatte.asso.fr](http://www.csc-loiredivatte.asso.fr)

[accueil@csc-loiredivatte.asso.fr](mailto:accueil@csc-loiredivatte.asso.fr)

02 40 36 87 76



## LE DÉPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE



Développe et propose des solutions adaptées aux besoins des personnes âgées et accompagne chaque famille selon ses choix.

Pour mieux informer, le Département édite une nouvelle édition de sa brochure Bien vieillir en Loire-Atlantique qui réunit à la fois des informations pratiques, une présentation de l'ensemble des aides disponibles et les contacts utiles sur l'ensemble du territoire départemental.

## VOEUX 2019 UNE NOUVELLE ANNEE SE TERMINE UNE NOUVELLE COMMENCE

*Que cette nouvelle année  
soit placée sous le signe  
du dynamisme et de l'envie  
d'entreprendre de beaux projets !*



RENDEZ-VOUS SUR [WWW.CC-SEVRELOIRE.FR](http://WWW.CC-SEVRELOIRE.FR)  
POUR DÉCOUVRIR LES VOEUX DE LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES SÈVRE & LOIRE.

## OUVERTURE LE 1ER FÉVRIER 2019 D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD) GRATUIT POUR TOUS

**LE 1ER FÉVRIER 2019, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE PARTICIPE À L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE À DESTINATION DE SES HABITANTS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ACCES AUX DROITS ET LA VILLE DE VALLET. CE SERVICE PERMETTRA DE MIEUX CONNAÎTRE SES DROITS.**



« Vous êtes en instance de séparation, vous faites face à un différend familial, à un litige avec votre voisinage... ! Venez rencontrer des professionnels du droit pour être conseillé et trouver des solutions à vos problèmes.

### PERMANENCES GRATUITES SUR RENDEZ VOUS À PARTIR DU 1ER FÉVRIER 2019

- Pour fixer un rendez-vous ou obtenir des renseignements sur les intervenants, contacter l'accueil de la communauté de communes au 02 51 71 92 12
- Les dates des permanences sont disponibles sur [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr).

### DES INTERVENANTS EXPERTS POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS DROITS

- ACCAR : Conciliation des conflits privés, loyers, contrats consommation, troubles du voisinage,...
- Notaire : successions, donations...
- Huissiers de justice : droit du logement...
- CRESUS : surendettement, crédits à la consommation...
- ADAVI, Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infraction.
- CIDFF. Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

**PLUS D'INFOS sur le site de la [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr) ou au 02 51 71 92 12**



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

## CULTURE & LOISIRS

### RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

LE 9 DÉCEMBRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SON RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES A OUVERT UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE À LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ.



Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, le 25 rue des Mauges de la Boissière-du-Doré était en fête ce 9 décembre 2018 avec l'ouverture de la nouvelle bibliothèque intercommunale. Un espace plus chaleureux et plus convivial de 120 m<sup>2</sup> pour découvrir ou re-découvrir livres, magazines et DVD... ou encore participer à des animations avec l'équipe de professionnels et de bénévoles.

N'hésitez plus, venez vite découvrir et échanger avec les bibliothécaires du réseau à la Boissière-du-Doré : les mardis de 16h00 à 18h00 ; les mercredis de 10h30 à 12h00, les vendredis de 16h00 à 18h00 et les dimanches de 10h30 à 12h00.

### DÉCOUVERTE EN IMAGES DE LA JOURNÉE D'OUVERTURE SUR [WWW.CC-SEVRELOIRE.FR](http://WWW.CC-SEVRELOIRE.FR)

#### A NOTER DANS VOS AGENDAS

- **19 janvier 2019 : La nuit de la lecture**, en partenariat avec la librairie L'Odysée de Vallet.

**RENSEIGNEMENTS :** RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES  
02 40 33 91 84 / [bibliotheques@cc-sevreloire.fr](mailto:bibliotheques@cc-sevreloire.fr)  
<http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>



## ART & SPECTACLES VIVANTS

**16ÈME ÉDITION DE CEP PARTY DU 28 JANVIER AU 26 FÉVRIER POUR TROIS SEMAINES DE SPECTACLES VIVANTS EN TOUS GENRES : THÉÂTRE, MUSIQUE, RÉCIT BURLESQUE, FICTION RADIOPHONIQUE, BAL !**

15 rendez-vous pour se retrouver en famille à Vallet, en Sèvre & Loire et dans le Vignoble Nantais !

**ACHATS DE BILLETS, RENSEIGNEMENTS, PROGRAMME SUR [WWW.CHAMPILAMBART.FR](http://WWW.CHAMPILAMBART.FR)**

Le Champilambart / 13 route des Dorices 44330 Vallet / 02 40 36 20 30

Les places seront aussi en vente sur les lieux de spectacle, le jour même, dans la limite des places disponibles

## GESTION DES DÉCHETS

### NOUVEAUTÉS 2019 : JOURS DE COLLECTE & NOUVELLES CONSIGNES DE TRI, C'EST PARTI

#### JOUR DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019, LE JOUR DE RAMASSAGE DE VOS DÉCHETS CHANGE ET DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI S'APPLIQUENT

Votre bac à ordures ménagères et vos sacs de tri jaunes sont désormais collectés une semaine sur deux. Pour vérifier le jour du passage du camion poubelles, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- **dans le calendrier « collecte de déchets 2019 »** qui vous a été envoyé dans votre boîte aux lettres en novembre dernier. Vous l'avez perdu ? Aucun souci, il est aussi téléchargeable sur [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr).
- **sur le site « [geolocalisation.cc-sevreloire.fr](http://geolocalisation.cc-sevreloire.fr) »,** votre jour de collecte et les points d'apports volontaires le plus proche de votre domicile y sont répertoriés.



#### DÉSORMAIS DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI S'APPLIQUENT :

#### TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET SE RECYCLENT

**A DÉPOSER DANS LE SAC DE TRI JAUNE :** les pots & les boîtes plastiques, les sacs & emballages plastiques, les films alimentaires en plastiques, les bouteilles plastiques, les flacons & bidons plastiques, les barquettes plastiques, les autres emballages : en métal, en cartonnettes, briques alimentaires.

**A DÉPOSER DANS LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES OU LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES :** le verre et les papiers...

**RENSEIGNEMENTS :** GESTION DES DECHETS / 02 51 71 75 71 / [gestion-dechets@cc-sevreloire.fr](mailto:gestion-dechets@cc-sevreloire.fr)



# Regard sur nos villages

## Les Tuilleries 1ère partie

Ce village proche de l'Ebaudière fût identifié d'abord Tuilleries de l'Ebaudière puis comme Tuilerie Neuve lorsque la famille Gouleau renouela son four dont les vestiges demeurent aujourd'hui.

Comme les tuiliers du Moulin cassé avec la famille Chapeau Bertin et les tuiliers de la Petite-Giraudière avec la famille Dugast-Terrien. La famille Huteau exploita jusqu'en 1933 un four de type vertical dit debout. Ce four de conception simple à tuiles-briques, malgré son faible rendement, fût très apprécié à travers les âges. Aujourd'hui il est en ruine au milieu du village.

Face à lui, juste de l'autre côté de la voie qui marque la séparation des communes la Remaudière/Vallet : un four horizontal dit également « couché » de plan rectangulaire construit en 1896, il possède son foyer à l'une des extrémités de la chambre de cuisson cette conception plus récente permet de réduire le temps de chauffage tout en ayant une cuisson plus régulière. La « tuilerie neuve » appartenant à la famille Gouleau a perduré jusqu'en 1970. Le dernier à l'exploiter était Jean Gouleau, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de tuiliers son père ayant assuré sa profession pendant 50 ans.

Aux alentours des Tuilleries et des Landes, l'argile était proche de la surface du sol, et de ce fait plus facile à extraire. Aujourd'hui, les étangs des Landes témoignent de cette extraction, effectués pour ces derniers mécaniquement. Les zones d'extraction manuelle sont actuellement en friche et se manifestent par des zones légèrement surbaissées par rapport au niveau naturel du sol

Une succession d'opérations est nécessaire à la fabrication des tuiles et des briques : extraction et préparation de l'argile, façonnage et cuisson. La maintenance, indispensable entre chacune de ces opérations, est une des caractéristiques du travail de l'ouvrier tuilier.

Tout d'abord extraite manuellement à la pelle et la pioche puis, mécaniquement depuis la fin des années 50 par le biais des grues à chenilles et à câbles. A partir de ce moment, les hommes ont vendu la terre végétale et travaillaient davantage en profondeur, ce qui explique les étangs d'aujourd'hui. Après l'extraction l'argile était laissée sur place, puis acheminée à la tuilerie, où elle était mise en tas par lieu d'extraction, lorsque les conditions climatiques permettaient son transport. Cette argile de qualités différentes était mélangée sur la base de l'expérience suivant les matériaux à produire : une tuile méritait une argile plus pure que la brique. Le drain était le moins exigeant.

Elle passait ensuite dans le désagrégateur, afin de réduire les plus gros morceaux et séparer ce qui restait de pierres.

En suivant, l'argile partait sur un tapis roulant, traversait un broyeur-humidificateur, alimenté alors en eau d'une manière quelque peu empirique et malaxée. Elle est calibrée en passant au travers d'une grille et transformée en pâte.

La mouleuse alors prend le relai où l'argile est comprimée et propulsée en continu au travers d'une filière qui lui donne la forme désirée (tuiles, briques, drains agricoles etc...) Ce cordon d'argile, défile sur un tapis à rouleaux, est sectionné à la longueur voulue par les fils d'acier d'un découpeur.

Vient la période de séchage dans le séchoir attendant au four, qui peut être de 3 à 4 jours lorsqu'il fait beau et chaud, voire plus si le temps n'est pas idéal.

Enfin a lieu la cuisson dans le four « couché » long de 5m, haut de 2m vouté en briques, 2 foyers à une de ces extrémités, le conduit d'évacuation et la grande cheminée à l'autre ainsi que l'ouverture d'accès. Les matériaux étaient enfournés suivant un ordre bien précis : leur besoin en T° les briques pleines plus près du foyer sur champ et en quinconce, les tuiles debout... Des espaces sont ménagés entre les produits de manière à servir de cheminées. L'ouverture d'accès est murée par des briques à chaque cuisson. Après une période de préchauffage de 2 à 3 jours la T° devait monter à 900° pendant 16h et il fallait attendre 36h avant de récupérer les matériaux. Il consommait environ 16 stères de bois, généralement des fagots de fournille (épine noire et aubépine), avec une alimentation toutes les 30mn (de 5h du matin à 21h le soir). Il pouvait contenir jusqu'à 5000 drains ou 10000 briques à raison d'une fournée par semaine.



La photo a été prise vers 1910 devant l'atelier des machines. On aperçoit la locomobile à vapeur à l'arrière-plan. Au premier plan les pelles seaux et brouettes sont les outils du quotidien. A gauche l'ouvrier tient la machine à estampiller les briques. De gauche à droite : Calixte Gouleau né en 1900 futur briquetier, Auguste Dupont dit Carabi des Courrières né en 1880. Les frères Gouleau Jean-Marie né en 1870, Auguste né en 1872 et Calixte né en 1865 qui a fait construire le four, Marie Gouleau, sa fille née en 1894 et sa femme Marie Dupont née en 1865 puis Marie Gautron une employée

J.P. descendant de bordier